CONSEIL COMMUNAL
DE DENGES

PROCES-VERBAL

Election complémentaire d'un Conseiller Municipal

Bureau électoral :	Présidente :	Mme Karin Eigenheer
	Secrétaire :	Mme Françoise Palpacuer
	Scrutateurs :	Mme Karin Matthey - Junod
		M. Jean-Daniel Bula

Considérant la date limite pour le dépôt des candidatures fixée au lundi 8 mai 2023 à 12.00h. et vu la candidature unique régulièrement déposée à cet effet au greffe municipal :

Le bureau électoral déclare élu tacitement, conformément à l'article 33 de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) du 16 mai 1989 :

Monsieur Alexandre Rouvelet

Né le 25.03.1974, domicilié Chemin de l'Eglise 15 à 1026 Denges

qui déclare accepter son élection.

Observation :
Compte tenu de ce qui précède, le scrutin populaire du 18 juin 2023 pour l'élection complémentaire au Conseil Municipal est annulé.

Le candidat :
M. Alexandre Rouvelet : .....

La Présidente :
Mme Karin Eigenheer : .....

La Secrétaire :
Mme Françoise Palpacuer .....

Les scrutateurs :
Mme Karin Matthey-Junod : .....

M. Jean-Daniel Bula : .....

CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

Procès-verbal établi à Denges, le 10 mai 2023